



LES RUES DE LYON
historiques et pittoresques

Ancien hôtel de ville, rue de la Poulaille, n° 13.

Cette maison, autrefois à l'enseigne de la *Couronne*, a servi d'hôtel de ville de 1604 à 1652.

Le consulat l'acquiesce de Marie Faye, fille de Jacques Faye, seigneur d'Espeisses, président au parlement de Paris, et femme de René de Thou écuyer, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

Le prix était de 13,500 livres tournois, plus la charge du service et des pensions dues à l'église Saint-Nizier. La vente fut passée, le 25 juin 1604, par Gaspard Mornieu, conseiller au présidial, fondé de pouvoir desdits sieur et dame de Thou, devant François Flachier, notaire et commis au secrétariat de la ville.

Le consulat prit possession de la maison de la Couronne la décembre 1604, et le même jour il conclut avec l'*architecteur*, graveur et sculpteur, Philippe Lalyame, un traité pour la réparer et l'embellir. En voici la curieuse teneur :

« Personnellement établis noble Arthus Henry, seigneur de la Salle, conseiller du Roy, son maistre d'hostel ordinaire, prévost des marchans; Pierre Polailion; Thomas de Bartholy, conseiller du Roy recepveur général et provincial des deniers de la généralité de Lvon, Vincent Richard, seigneur de la Barolière et Charles Noirat, eschevins de ladicte ville et communaulté de Lyon, lesquels en ladicte qualité ont convenu et fait marché avec Philippe Lalliamé, maistre sculpteur demeurant à Lyon, présent, de faire et parfaire en la maison de la Goronne nouvellement acquise pour y faire l'hostel de ville, en laquelle lesdicts sieurs prévost des marchans et eschevins ont ce jourd'huy prins possession accompagnés de messieurs les ex-consuls qui ont esté cy devant en charge de prévost des marchans et eschevins, pour ce pris et mandés. Assçavoir : pour le portail de ladicte Maison, cy devant fait du costé de la rue Vandran, aultrement de la Polaillerie, et dans l'enfoncement au-dessus de ladicte porte, faire une table d'attente avec son architecture à l'entour, les armoiries de ladicte ville tenues par deux lyons aux costés. Le tout en pierre blanche, hormis la table d'attente qu'il sera tenu de faire de bonne pierre de St-Cire, icelle polie et lustrée en forme de marbre, y graver les lettres qui luy seront données, dorer icelles lettres. *Item*, sur la grand court du costé de ladicte rue Vandran, dicte de la Polaillerie, et à main droicte d'icelle entre le petit advis de pierre et les cabinets voutés du costé de matin, faire une table d'attente de bonne pierre de Saint-Cire, la plus noire que faire se pourra, polie et lustrée en forme de marbre, y graver les lettres qui luy seront bailliées par lesdicts sieurs, icelles lettres et escritures dorées, et faire toute l'architecture à l'entour de ladicte table, figures et armoiries, le tout de pierre blanche suivant les modèles paraphés par lesdicts sieurs pour tout le contenu au présent prisfait. Laquelle table d'attente sera de cinq pieds et demy de long et de haulteur troys pieds, et l'œuvre estant parfaicte sera la hauteur neuf pieds et de largeur hors œuvre huict pieds et demy... Faict et passé en l'ostel commung de ladicte ville, cy devant appelée de la Couronne où lesdicts sieurs ont commencé le premier consulat ce jourd'huy mardy, septième décembre l'an mil six cens et quatre, après midy, présens à ce : sieur Zanobis de Quibly, voyer de ladicte ville, et maistre Dominique Dufour, solliciteur de ladicte ville, tesmoins requis... ».



La décoration du grand portail ouvrant sur la rue de la Poulailerie, mentionnée dans cet acte a été détruite, mais la « table d'attente de bonne pierre de Saint-Cire », l'inscription, et « l'architecture à l'entour de ladicte table existent encore dans la cour. M. Gustave Girrane -a donné un dessin très exact de ce petit monument aujourd'hui très fruste et dont la partie inférieure est actuellement cachée par la loge du concierge.

Les inscriptions latines en lettres dorées qu'il contient sont intéressantes et méritent d'être reproduites entièrement. La première est relative au transport, en 1604, du siège des

L'ancien hôtel de ville *Le Progrès* 22 juillet 1900

délibérations consulaires en ce lieu ; La seconde se rapporte à l'érection, en 1609, d'un buste en bronze d'Henri IV, œuvre du sculpteur Philippe Lalyame, remplaçant un autre buste en plâtre dudit prince, et qui se trouvait sur le piédouche qu'on voit encore entre les rampants du fronton. A Henri IV a succédé un balustre posé sans doute, en souvenir des grenouilles de la fable demandant un roi.

Première inscription (table supérieure) :

D. Æ. O.
ET OPT. VOTOQ. COMMVNI
IN HANG PUBLICÆ REI CONCILIUM FELICITER
TRANSLATVM
ANNO CID IDC IV
IIL. PH. DE LA GVICHE IN HAC PROV. GVB. GENERALI
ART. HENRI DE LA SALE PRÆF. MERCATORUM
P. POLAILLON T. BARTHOLY V. RICHARD ET C. NOIRAT
COSS.

Deuxième inscription (table inférieure) :

SVB EOD. AVG
D. D'HALINCOURT PROV. PRÆS
M. A. CAMVS. PRÆF. MERC. F. CLAPISSON
P. GRIMO, M. SEVE, L. PARADIS, COSS. LVGD.
QVOD GYPSEVM INVENERANT ÆREUM RELINQVANT
ANNO M. D. C. IX

En 1611, « *les Tables d'areyn ou Tables de Claude* » furent transférées de l'ancien hôtel de ville de la rue Longue dans la nouvelle demeure municipale et encastrées dans le mur, au-dessous du petit monument dont nous venons de parler, où elles resurent jusqu'en 1657, époque de leur transport au nouvel hôtel de Ville. Elles se trouvent présentement au Palais des Arts (vestibule de la salle des antiques).



Par contrat du 1^{er} mars 1646, le consulat vendit la maison de la Couronne à Janton Bonniel, drapier, ancien échevin, au prix de 52,000 livres tournois, et ce fut avec cette somme minime qu'il entreprit la construction de l'hôtel de ville actuel.

Il s'en réserva pourtant la jouissance jusqu'à l'achèvement de l'édifice, et y tint ses séances jusqu'au 14 novembre 1652. A cette date, on inaugura le somptueux monument, qui ne coûta pas moins de deux millions cinq cent mille livres tournois, c'est-à-dire environ dix millions de francs.

En 1659, cet hôtel devint la propriété du trésorier de France, Pierre de Boesse, à qui on doit la construction des maisons ayant vue sur la rue des Forces. Le consulat fit donner alignement le 21 décembre de ladite année.

La maison, située au coin des rues de poulaillerie et de la Gerbe, a été bâtie en 1658 par André Sève, seigneur de Fromente ; le sol qu'elle occupe faisait autrefois partie du tènement de l'hôtel de la Couronne.

Les bâtiments de cet hôtel paraissent dater de la fin du XV^e siècle et avoir été construits par Antoine de Varey, fils d'Humbert de Varey, maître d'hôtel du roi, et par sa femme Méraude

L'ancien hôtel de ville *Le Progrès* 22 juillet 1900

de Grolée. Il appartenait antérieurement aux frères André et Henri Chevrier, en 1422 à Antoine de Nièvre et en 1358 son père Aymon de Nièvre, riche drapier de Lyon.

Cet hôtel se compose de trois corps de bâtiment de plusieurs étages reliés entre eux par des galeries superposées et par d'élégantes tourelles servant de cages d'escalier. La partie la plus- remarquable de la décoration consiste dans les ornements des chambranles des fenêtres dont quelques-uns retombent sur des consoles à figurines qui ne manquent ni de grâce, ni de délicatesse.

La façade a beaucoup souffert ; par contre les bâtiments donnant sur la cour, quoique défigurés par des aménagements modernes, ont conservé leur caractère primitif.

Le portail en ogive possède encore ses riches moulures formées de tores reposant sur des bases prismatiques aujourd'hui cachées par l'exhaussement du sol. Les sculptures du tympan ont disparu. Quant à l'allée elle se termine en une galerie communiquant avec la cour par deux arcades. Ses voûtes à arêtes sont, ainsi que celles des galeries, renforcées de nervures très saillantes et d'un très bon dessin.

Félix Desvernay.